



## Département d'Architecture

A.A. 2024/2025

### PLAN D'ÉTUDE DU MASTER EN SPATIAL PLANNING

#### Características



Clase de Máster  
Aménagement du Territoire,  
Urbanisme et Environnement  
(LM-48)



2 ANS



PALERME



ACCÈS LIBRE



2286

#### Objectifs spécifiques

Le programme d'études prévoit que l'étudiant acquière une expérience aussi expérimentale que possible, grâce à des laboratoires thématiques et des disciplines fondamentales et connexes, lui permettant d'appréhender les différents points de vue sur la transformation de la ville et du territoire, en termes économiques, sociaux, environnementaux, paysagers, infrastructurels ainsi que de conception architecturale et urbaine.

En particulier, un laboratoire thématique de planification est prévu pour chaque année du cursus: celui de la première année a une orientation principalement urbaine, abordant les questions de restauration des tissus historiques et de requalification des villes contemporaines (Planning Studio I); celui de la deuxième année a une portée plus territoriale et vise à intégrer les politiques urbaines et territoriales dans les processus de planification (Planning Studio II). Ce laboratoire comprend, en effet, un module intégré intitulé Urban and Regional Policies.

Deux autres laboratoires, prévus en première année, sont consacrés à l'approfondissement des thèmes liés à la conception du paysage (Landscape Design Studio) et à la géographie sociale ainsi qu'aux pratiques participatives dans les processus de planification (Social Geography and Participatory Practices).

De plus, le master en Spatial Planning, afin de renforcer et d'étendre les connaissances acquises lors du cursus de licence en design urbain pour la ville en transition (UDCT), prévoit d'autres disciplines (enseignements magistraux) axées sur l'approfondissement des thèmes, méthodes et pratiques concernant les Théories de la Planification, la Géomatique, l'Économie urbaine et régionale, la Conception technologique des établissements, l'Écologie du paysage, ainsi que les Politiques énergétiques pour le territoire et les Politiques de mobilité durable.

À celles-ci s'ajoutent d'autres activités de formation, que les étudiants peuvent choisir pour compléter leur parcours académique individuel. Aucune modification du programme n'est prévue en cas de parcours de formation spécifiques.

Le Master en Spatial Planning (SP), en deux ans, forme des professionnels spécialisés dans la conception des villes et le développement durable des territoires dans tous les domaines d'intervention: de la définition des usages du sol à l'utilisation consciente et durable des ressources naturelles, de la protection de l'environnement à la valorisation des paysages, des infrastructures aux services urbains. Les champs d'action de la planification territoriale s'étendent de la sauvegarde et de la promotion du patrimoine culturel à la protection des équilibres écosystémiques, en passant par la régénération urbaine et la conception de la ville intelligente.

L'expertise du diplômé en SP se manifeste également dans la réalisation d'activités de direction, de coordination et d'élaboration d'évaluations environnementales stratégiques ainsi que d'études de faisabilité technique pour des plans et projets urbains et territoriaux. Il est un expert capable de diriger et d'effectuer des diagnostics complexes et spécialisés concernant les villes, les territoires, les paysages et l'environnement ainsi que leurs interrelations, avec une compétence exclusive en Evaluación Ambiental Estratégica (EAE). Aujourd'hui, le diplômé en SP est une figure de référence dans l'élaboration de stratégies, politiques et projets

de transformation urbaine et territoriale, jouant un rôle de médiateur entre la sphère politique, les dynamiques sociales et les réalités territoriales.

Le diplômé en SP devra être capable de :

- Construire des méthodes et des techniques pour la connaissance et l'interprétation des phénomènes liés aux établissements humains ;
- Développer des méthodes et des techniques pour la rédaction de plans urbains et d'aménagement du territoire à grande échelle ;
- Définir et gérer les processus d'intégration de l'information dans les systèmes d'information territoriale;
- Définir des politiques territoriales et des stratégies pour les administrations, les institutions et les entreprises;
- Produire des plans à l'échelle urbaine et territoriale, qu'ils soient généraux, opérationnels, sectoriels, réglementaires ou normatifs ;
- Élaborer des plans d'urbanisme et d'aménagement du territoire à caractère environnemental et paysage;
- Évaluer et gérer les processus et les actes de planification en vue de leur mise en œuvre;
- Concevoir et coordonner des actions de concertation;
- Définir des modes de communication des plans.

Le programme d'études en Spatial Planning offre des connaissances approfondies dans le domaine de l'urbanisme et de la planification territoriale, à travers une formation incluant les aspects de la ville et du territoire grâce à des cours magistraux, des laboratoires expérimentaux, des séminaires avec des rencontres avec des administrateurs publics, ainsi que des stages au sein d'administrations publiques, d'organismes et d'entreprises privées.

La formation du diplômé en Spatial Planning se concrétise à travers une approche pédagogique intégrant l'expérimentation appliquée en lien avec les dimensions théoriques de l'apprentissage.

## Débouchés professionnels

Profil: Urbaniste - professionnel de l'aménagement urbain et territorial (cf. DPR 328 de 2001 - arts. 15 et 16)

### Fonctions

- Définition des usages et des fonctions des villes, du territoire, du paysage et de l'environnement.
- Réalisation et coordination d'analyses complexes et spécialisées sur les villes, les territoires, les paysages et l'environnement.
- Coordination et gestion des activités d'évaluation environnementale et de faisabilité des plans et projets urbains et territoriaux.
- Élaboration de stratégies, de politiques et de projets de transformation urbaine et territoriale.

### Compétences

- Interprétation des tendances et des résultats des transformations de la ville et du territoire, y compris en relation avec les dynamiques et les morphologies socio-économiques.
- Interprétation historique des processus de stratification urbaine et territoriale.
- Application des théories, méthodes et techniques aux actes de planification et de conception.
- Rédaction de plans et de projets pour la ville, le territoire, le paysage et l'environnement.
- Définition de stratégies pour les administrations, institutions et entreprises en matière de réhabilitation, de valorisation et de transformation de la ville, du territoire, du paysage et de l'environnement.

### Débouchés

L'urbaniste/professionnel de l'aménagement urbain et territorial peut exercer en tant que professionnel indépendant (après avoir passé l'Examen d'État et s'être inscrit à l'Ordre des Architectes, Urbanistes, Paysagistes et Conservateurs - section A, secteur "planification territoriale") ou occuper un poste de haute responsabilité au sein d'institutions publiques ou d'organismes privés. Ses compétences sont principalement axées sur l'interprétation des tendances et des résultats des transformations urbaines et territoriales, l'élaboration de plans et de projets à différentes échelles, de la ville à la région, la définition de stratégies pour le développement durable des territoires et la mise en place de politiques de promotion sociale et culturelle des communautés locales. Il possède également une compétence exclusive en Évaluation Environnementale Stratégique (EES).

## **Caractéristiques de l'épreuve finale**

L'épreuve finale du Master en Spatial Planning a pour objectif de vérifier les compétences de l'étudiant sur un sujet lié aux disciplines présentes dans le Manifesto degli Studi du cursus. Elle consiste en la présentation et la soutenance d'un Mémoire, visant à évaluer le niveau atteint en termes de formation technique, scientifique et professionnelle, ainsi que sa capacité à répondre aux éventuelles questions des membres de la Commission.

Le mémoire final, qui doit présenter un caractère original, peut être de nature expérimentale, théorique ou conceptuelle. En fonction du sujet traité, la Thèse peut également inclure un support multimédia.

Le mémoire peut être rédigé dans une langue de l'Union européenne autre que l'italien. De plus, le travail final, ou une partie de celui-ci, peut être réalisé en collaboration avec d'autres institutions et entreprises publiques et/ou privées, italiennes ou étrangères, accréditées par l'Université de Palerme.

## **Enseignements de première année**

**21063 - ATELIER DE PLANIFICATION 1 (10 cfu)**

**23115 - ATELIER DE GÉOGRAPHIE SOCIALE ET DE PRATIQUES PARTICIPATIVES (6 cfu)**

**21064 - ÉCONOMIE URBAINE ET RÉGIONALE (6 cfu)**

**23114 - GÉOMATIQUE (6 cfu)**

**23117 - ATELIER DE CONCEPTION PAYSAGÈRE (8 cfu)**

**21062 - THÉORIE DE LA PLANIFICATION (6cfu)**

**23111 - AUTRES CONNAISSANCES UTILES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (2 cfu)**

Enseignements optionnels (recommandés) (8 cfu)

## **Enseignements de deuxième année**

**21496 - ÉCOLOGIE DU PAYSAGE (6cfu)**

**23375 - ATELIER DE PLANIFICATION 2 + POLITIQUES URBAINES ET RÉGIONALES C.I. (16 cfu)**

**21072 - CONCEPTION URBAINE (8 cfu)**

**21013 - STAGE ET FORMATION D'ORIENTATION (10 cfu)**

**21070 - POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES POUR LE TERRITOIRE + POLITIQUES DE MOBILITÉ DURABLE C.I. (12 cfu)**

**23116 - CONCEPTION TECHNOLOGIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS (6 cfu)**

**16047 – THÈSE (10 cfu)**

## **Enseignements optionnels**

**23409 - MOBILITÉ LENTE ET DOUCE + PROJET DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE CI (8 cfu)**

**- PROJET DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE (3 cfu)**

**- MOBILITÉ LENTE ET DOUCE (5 cfu)**

## **Propédeutique parmi les enseignements**

**23375 - ATELIER DE PLANIFICATION 2 + POLITIQUES URBAINES ET RÉGIONALES C.I.**

**21063 - ATELIER DE PLANIFICATION 1**